



CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 10 juillet 2020 à 19h00
[Salle des fêtes rue du Rhin](#)

Ordre du jour

- 1- **Désignation** des délégués et suppléants du Conseil Municipal pour le collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Information : le public est autorisé à participer à la séance dans la limite de 10 personnes. Une retransmission, en direct, par le Facebook live de la commune sera en outre organisée.